

TRACES

1964 : QUAND LA FRANCE RECONNAISSAIT LA CHINE POPULAIRE

En 1964, la France, qui entretenait jusqu'alors des relations diplomatiques avec le régime de Taiwan, reconnaît, sous l'impulsion du général De Gaulle, la République populaire de Chine. La France devancera ainsi de huit années la visite du président Nixon à Pékin en 1972. Mais de nombreux problèmes resteront à surmonter, notamment... le statut de Taiwan et la place de Pékin dans les instances onusiennes.

QUAND LA FRANCE RECONNAISSAIT LA CHINE POPULAIRE

DOMINIQUE BARI *

Le 8 janvier 1964, le général De Gaulle, alors président de la République, fait part, lors du conseil des ministres, du prochain établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France. Le 27 janvier, un communiqué publié simultanément à Paris et à Pékin informe la planète en ces termes : « Le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Chine ont décidé, d'un commun accord, d'établir des relations diplomatiques. Ils sont convenus à cet effet de désigner des ambassadeurs dans un délai de trois mois ».

Cinquante ans plus tard, alors que le cinquantenaire de l'événement est célébré en grande pompe à Paris et à Pékin, nombre de commentateurs mettent en avant la concision de l'annonce comparée à l'onde sismique politique et diplomatique que constitue cette initiative dans le contexte de la guerre froide à l'œuvre en Europe et en Asie. Bien que Paris ne soit pas la première capitale européenne à se rapprocher de Pékin – le Danemark, la Finlande, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse sont représentés en Chine dès janvier 1950 mais sans échanger d'ambassadeurs –, la décision française ouvre un champ d'interrogations : non seulement sur la nature du geste effectué par les deux parties, mais plus encore sur l'interprétation des motivations gaulliennes plus restrictives que ce que retient l'histoire officielle ; et ce, avec d'autant plus d'ambiguïté que la démarche de normalisation a fait, par la suite, l'objet d'une double reconstruction, côté chinois et côté français, tant en ce qui concerne ses termes que sa portée.

Si l'annonce du 27 janvier est souvent présentée comme « un coup de tonnerre en plein cœur de la guerre froide », dicit Richard Nixon dans ses mémoires *Leaders*¹, la pertinence de la reconnaissance de la République populaire la Chine (RPC) n'est pas nouvelle pour les pays occidentaux. Elle se pose avant même son avènement, le 1^{er} octobre

* JOURNALISTE.

¹ Nixon Richard, *Leaders, Ceux qui ont changé le monde*, Paris, Plon, 1984.

1949, lorsque se confirme la probable victoire des forces de Mao Zedong. Pour Washington, il faut se garder de toute initiative en faveur d'une reconnaissance, et maintenir un front commun sur la question. Une position qui prend la direction communiste chinoise à contre-pied : le 19 juin, Mao Zedong avait exprimé le désir d'« établir des rapports diplomatiques avec toutes les puissances étrangères, sur la base de l'égalité, de l'intérêt réciproque et du respect mutuel des souverainetés territoriales, à condition que ces puissances rompent leurs relations avec les réactionnaires chinois, (les forces du Guomintang, NDLR) et qu'ils cessent de leur prêter assistance ».

La position française est de ne rien précipiter. La question divise. Deux opinions s'affrontent : celle de l'ambassadeur en Chine, Jacques Meyrier², et celle du haut-commissaire français en Indochine, Léon Pignon, soutenu par Robert Schuman, le ministre des Affaires étrangères. Pour Meyrier, une prompt reconnaissance est le moyen le plus efficace de contrer le communisme en Indochine. Pour Pignon, une reconnaissance trop rapide mettrait à la disposition d'un gouvernement communiste chinois les moyens d'action en Indochine qui ont été accordés à la Chine nationaliste par les traités de 1946. Il estime en outre qu'elle serait considérée comme une preuve de faiblesse de la puissance coloniale par l'opinion vietnamienne. On ne peut pas reconnaître un gouvernement communiste chinois alors qu'on fait jouer au communisme indochinois le rôle de bouc émissaire. Alors que Paris déclenche la guerre en Indochine, Pékin appuie le gouvernement de Hô Chi Minh apportant un soutien militaire aux combattants du Vietminh.

142

Meyrier est rappelé à Paris et la France rompt les relations diplomatiques avec la RPC en invoquant un autre obstacle au rapprochement : par le jeu des alliances, la France alliée des États-Unis se retrouve indirectement en « guerre » contre la RPC, dans le meurtrier conflit de la péninsule coréenne (1950-1953). Les volontaires des Nations unies, dont un bataillon français, sous la coupe des Américains affrontent l'armée de Kim Il Sung et les soldats chinois du général Peng Dehuai.

Lorsque officiellement la RPC succède à la République de Chine et que le gouvernement de Chiang Kai-Shek se retire sur l'île de Formose (actuelle Taiwan), l'URSS et les États qui lui sont liés, des pays asiatiques comme l'Inde, et quelques chancelleries du camp occidental, dont le Royaume-Uni, reconnaissent le nouveau régime. Mais le déclenchement des combats en Corée freine le

² Brizay Bernard, *La France en Chine, du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, Perrin, 2013.

processus pour les Occidentaux et limite la participation de Pékin aux instances internationales, notamment aux Nations unies où le gouvernement de Taïpei continue d'occuper le siège de la Chine, membre permanent du Conseil de sécurité. Celui-ci rejette la proposition soviétique d'exclure la Chine du Guomindang ; Moscou décide alors de boycotter les instances de l'ONU – Conseil de sécurité, Conseil de tutelle et conseil économique et social – jusqu'au 1^{er} août 1950. Grâce à cette absence, les États-Unis font voter la résolution du Conseil de sécurité du 25/06/1950 qui condamne l'action de la Corée du Nord, exige le retrait des forces de Kim Il Sung au nord du 38^e parallèle et demande l'aide des membres de l'ONU pour rétablir le statut quo. La signature de l'armistice en Corée en 1953 et les Accords de Genève, en 1954, mettant fin au conflit en Indochine et à la présence française, constituèrent une première étape vers la reprise des relations diplomatiques avec la Chine. Zhou Enlai, alors Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la Chine, s'est particulièrement impliqué dans la réalisation de ces accords. Genève marque la première rencontre officielle entre le nouveau régime de Pékin et les puissances occidentales.

Les ambitions de De Gaulle

Dès son retour aux affaires en 1958, le général cherche rapidement à s'informer sur une possible initiative de rapprochement. Mais jusqu'en 1962, la France, empêtrée dans ses guerres coloniales, n'est pas en mesure de mettre en place les grands axes de sa politique étrangère. La continuation des combats en Algérie, alors que la RPC se range aux côtés du FLN dans sa lutte de libération nationale, bloque toute évolution diplomatique de Paris. Ce n'est qu'après la signature des Accords d'Évian, en mars 1962 que la situation tend à se débloquer. Mais l'affaire s'annonce complexe. Le monde est alors divisé en deux blocs dans un contexte de guerre froide opposant l'URSS et les États-Unis, lesquels viennent d'entamer une escalade militaire au Vietnam où la Chine envoie des unités anti-aériennes et du génie en appui aux combattants Viêt-Cong. La présence de soldats chinois libère une grande partie de l'armée nord-vietnamienne qui peut poursuivre au sud les combats contre les agresseurs américains.

Depuis le milieu des années cinquante, l'ancien dirigeant de la France libre considère que la revendication d'indépendance nationale des Vietnamiens n'est pas un simple paravent à ce que les Occidentaux nomment « l'expansionnisme communiste ». Selon Alain Peyrefitte, De Gaulle lui confie le 6 juin 1962 qu'il ne faut pas laisser « les Chinois mijoter dans leur jus ». [...] La politique du cordon

sanitaire n'a jamais eu qu'un résultat, c'est de rendre dangereux le pays qui est entouré [...] ³. Il redoute le risque d'un élargissement catastrophique du conflit vietnamien et ne voit de solution que dans un règlement politique et donc par une négociation qui devrait associer toutes les puissances de la région, en particulier la Chine. La France, qui connaît la région depuis près d'un siècle, peut aider à cette évolution, estime-t-il. Il s'en explique avec le ministre chinois des Affaires étrangères Chen Yi, à l'occasion de la conférence de Genève sur le Laos en 1962.

La reprise du dialogue avec Pékin est un des axes de la nouvelle stratégie diplomatique. Dans le contexte de ces années 1963-1964, il signifie le retour d'une France rénovée sur la scène internationale et particulièrement en Asie. Comme le général l'assure encore à Alain Peyrefitte, à l'issue du conseil des ministres du 22 janvier 1964, par cette initiative « nous allons tourner la page coloniale, celle des concessions en Chine comme celle de l'Indochine française. Cela veut dire que la France revient en tant qu'amie, et que nous pourrons aider la Chine dans la mesure de nos moyens » ⁴.

144

Plus globalement, De Gaulle entend se servir de l'ouverture avec la Chine pour redonner à la France son statut de grande puissance mondiale et réaffirmer la voix française sur la scène internationale en se démarquant de Washington : « Il y a quelque chose d'anormal dans le fait que nous n'avons pas encore de relations avec le pays le plus peuplé du monde, sous prétexte que son régime ne plaît pas aux Américains et que ça les dérangerait si nous y faisons notre entrée », précise De Gaulle à ses collaborateurs en 1963.

Cette prise de distance d'avec la tutelle américaine se concrétise notamment par la décision de poursuivre les recherches commencées sous la IV^e République pour doter la France de l'arme nucléaire. La première bombe atomique française explose en 1960. La non-adhésion de la France au traité de non-prolifération nucléaire ratifié par les Américains et les Soviétiques va d'ailleurs rapprocher Paris et Pékin. L'explosion de la première bombe atomique chinoise dans le désert de Xinjiang, dans le nord-ouest de la Chine se fera en octobre 1964.

Les enjeux côté chinois

On prête encore à De Gaulle quelques propos visionnaires sur la « Grande Chine » : « Il n'est pas exclu que la Chine redevienne au

³ Peyrefitte Alain, *C'était De Gaulle*, Fayard, 1997.

⁴ *Ibid.*

siècle prochain ce qu'elle fut pendant des siècles, la plus grande puissance de l'univers ». Mais à l'époque des négociations, la République populaire sort à peine du cataclysme du « Grand Bond en avant », responsable de terribles famines à l'origine, selon les dernières recherches, de plus de 30 millions de morts⁵.

Peu de choses filtrent à l'époque sur l'ampleur de la catastrophe et sur les rapports de forces qu'elle a engendrés au sein de la direction du Parti communiste chinois (PCC). À l'été 1961, Liu Shaoqi, nommé président de la République quelques mois plus tôt, réajuste avec le Premier ministre, Zhou Enlai, et le secrétaire général du PCC, Deng Xiaoping, toute la politique économique chinoise pour panser les blessures du Grand Bond. Deux grandes lignes s'affrontent au sommet de la hiérarchie communiste et Mao se trouve en graves difficultés au sein du bureau politique. Les visiteurs occidentaux ignorent tout de ces luttes intestines à Pékin alors que sont entamés les pourparlers avec Paris.

Sur le plan international, la Chine est aussi à un tournant. Les dirigeants chinois sont triplement préoccupés dans le domaine de politique étrangère : ils craignent pour la sécurité de leurs frontières et refusent de reconnaître la situation léguée par les « traités inégaux » imposés au XIX^e siècle par les puissances occidentales et la Russie tsariste. Ils désapprouvent tout ce qui peut ressembler à un accommodement avec l'impérialisme. Ils relancent la polémique avec le PCUS.

La sourde crise entre le PCC et le PCUS depuis le 20^e congrès de ce dernier connaît en 1960 une accélération extraordinaire⁶ lorsque les Soviétiques retirent brusquement leurs techniciens. L'automne 1962 est dominé par deux grandes questions : les relations avec l'Inde perturbées par la révolte des féodaux du Tibet en 1959 débouchent sur un conflit armé entre les deux géants asiatiques en octobre et novembre sous prétexte de différents frontaliers. Autre critique émanant de Pékin à l'encontre de Moscou : la gestion de la crise à Cuba.

Durant l'hiver 1962-1963, la polémique sino-soviétique reprend de plus belle et la Chine prend un certain nombre d'initiatives destinées à relancer une troisième voie dans un monde coupé en deux blocs. Mais les résultats de cette politique sont plutôt mitigés. La politique extérieure de la Chine rencontrera plus de

⁵ Yang Jisheng, *Stèles*, éditions du Seuil, 2012 ; il estime à 36 millions les victimes du Grand Bond.

⁶ Roux Alain, *La Chine populaire, les fondations du socialisme chinois 1949/1966*, tome 1, Éditions sociales, 1983.

succès en Afrique où les États reconnaissent le gouvernement de Mao Zedong. Aussi la reprise du dialogue avec une grande capitale européenne permet surtout aux yeux des dirigeants de la RPC de sortir d'un certain isolement et de créer la première brèche entre les deux blocs de l'Est et de l'Ouest qui formaient alors un monde bipolaire, amorçant l'évolution vers une multipolarité des relations internationales.

Le passage à l'acte

Dans ce contexte, les avances françaises sont bien accueillies. L'encre des Accords d'Évian à peine séchée, l'Élysée entreprend son dessein asiatique. À partir de 1962, les missions françaises à caractère politique mais surtout économique se succèdent en Chine. Il ressort de ces contacts informels que Pékin souhaite aussi une normalisation des relations diplomatiques et politiques avec la France. C'est à ce moment qu'intervient la mission secrète de l'ancien président du conseil, Edgar Faure, en octobre-novembre 1963, personnellement chargé par De Gaulle de le représenter auprès des dirigeants chinois. Un contact est établi entre l'ambassadeur de Chine à Berne, Li Qingquan, et Jacques de Beaumarchais, directeur d'Europe au Quai d'Orsay. Les instructions reçues du général sont « d'aboutir à un accord sans conditions ni préalables », la France ne devant pas prendre parti sur l'admission de la Chine populaire aux Nations unies et sur la question de Taiwan.

146

Au début de l'année 1964, une préparation médiatique s'orchestre à Paris par le canal du *Figaro* qui publie sur deux pages, le 9 janvier, une interview très commentée d'Edgar Faure. La veille, au conseil des ministres, De Gaulle avait demandé aux membres de son gouvernement leur sentiment sur l'initiative diplomatique. Le Premier ministre, Georges Pompidou, n'y était pas favorable, Giscard d'Estaing s'était tu envoyant un petit mot à son collègue Raymond Marcellin pour lui suggérer de poser une question sur les conséquences pour l'Otan...⁷

L'Assemblée nationale est en intersession, mais, à Pékin, une délégation parlementaire dirigée par François Bénard et comprenant tous les courants politiques à l'exception des communistes est opportunément reçue par Mao Zedong. Le débat au Palais Bourbon n'aura lieu que trois mois plus tard, en avril, date d'ouverture de la session parlementaire.

⁷ Brizay Bernard, *ibid.*

La question de Taiwan et l'équivoque position de Paris

Reconnaître la Chine de Mao Zedong revient aussi à rompre avec la Chine de Formose. L'île sous la dictature de Chiang Kai shek est complètement intégrée au système géopolitique américain d'encerclement de la Chine populaire en Asie orientale, système fondé sur une chaîne de régimes autoritaires, impopulaires, largement subventionnés de l'extérieur : Corée du Sud, Philippines, Vietnam du Sud, Thaïlande et Taiwan. Sur le plan diplomatique international, ce statut privilégié n'est pas sans importantes conséquences sur le fonctionnement de l'ONU. Dès sa fondation, en effet, la Chine a détenu un siège permanent au Conseil de sécurité, assorti du droit de veto. Conserver ce siège à Taipei signifiait l'englober dans la majorité proaméricaine de l'instance internationale.

Le communiqué du 27 janvier ne fait nullement mention du futur des relations avec Taipei, alimentant aujourd'hui encore les spéculations sur cette absence essentielle. Plusieurs versions ont vu le jour. Pour Bernard Brizay, les deux parties, la France et la RPC, se sont déjà mises d'accord à Berne sur trois points : la reconnaissance de la RPC comme seul gouvernement légitime du peuple chinois ; le soutien aux droits légitimes de la RPC à l'ONU qui entraîne la non-reconnaissance du « groupe de Chiang Kai-shek » ; le retrait des représentants et des délégations taïwanaises en France et le rappel des représentants français à Taipei et la fermeture de ses représentations.

Pourtant dès que filtrent en janvier les rumeurs de la reconnaissance, de nombreux commentaires font état d'« un tour de force diplomatique spectaculaire » du général De Gaulle qui aurait réussi à maintenir des doubles relations Paris-Pékin et Paris-Taipei. On rappelle alors les liens entre les deux généraux. De Gaulle a expressément envoyé en Chine le futur maréchal Juin en avril 1946 en pleine guerre civile entre le Guomindang et les forces communistes pour remettre à Chiang la croix de guerre et la grand-croix de la Légion d'honneur.

Le 17 janvier, un éditorialiste d'*Europe 1* analyse le « grand dessein français » : « Autrefois, Pékin exigeait qu'un gouvernement qui s'apprêtait à le reconnaître rompe d'abord avec Chiang Kai shek. [...] Il semble que la Chine n'exige plus cette rupture préalable. Le gouvernement français, pour sa part, maintiendra des relations avec Formose, car, pour Paris, Formose est une pièce capitale du système défensif américain, et il n'est pas question de porter atteinte à ce système ». L'attente est la même dans les cercles du parti gaulliste majoritaire. Maurice Schumann, président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée, s'exprime clairement sur ce point,

le 19 janvier, devant les instances de son parti et sur les ondes de la radio d'État. *L'Express* pousse le raisonnement plus loin : « Le bénéfice de l'opération n'est pas aussi grand qu'il pourrait paraître : en dépit des protestations des États-Unis, mais avec l'approbation du Japon et du Canada, la France a aussi agi en éclaireur pour le compte des États-Unis. Elle a révélé la possibilité de rapports avec Pékin sans rupture avec Formose. », écrit Thomas Lenoir dans l'hebdomadaire du 23 janvier, sous le titre « *Du côté de chez Mao* ».

Le 23 janvier, le chroniqueur américain Walter Lippmann développe cette idée dans *Le Figaro* : « L'initiative française est une porte entrebâillée [...] sur une reconnaissance générale des réalités en Extrême-Orient, ces réalités étant qu'un gouvernement de Pékin est, en fait, le gouvernement de la Chine, et que le gouvernement de Formose est, en fait, le gouvernement de Formose. » Deux jours plus tôt, le 21 janvier, *Le Monde* vantait l'enthousiasme qui prévaut à l'ONU : « La décision de la France permettra tant à l'ONU qu'aux Américains de sortir de l'impasse ». Le 28 janvier encore, l'organe officiel gaulliste, *La Nation*, publie un titre significatif : « Le concept des deux Chines n'est peut-être pas une utopie. »

148

De Gaulle le pensait-il réellement à ce moment-là ? Ce que sous-tendrait le témoignage de Nixon dans son livre *Leaders* rapportant les propos que lui aurait tenus le général en 1963 : « Il est préférable de reconnaître la Chine maintenant, alors que c'est un pays faible, plutôt que d'attendre le moment où, du fait de sa puissance, vous serez dans l'obligation de la reconnaître. »

Cette campagne médiatique de quelques jours tombe rapidement à plat. Les événements se précipitent. Le 25 janvier, un « voyage éclair » à Taipei du général Pechkov est rendu public. Le voile de la mission de l'ancien représentant du général De Gaulle à Chongqing auprès du gouvernement de Chiang Kai shek ne sera jamais totalement levé⁸. Plus tard, le général Guillermez, qui accompagne Pechkov, évoque des discussions sur le maintien d'un consulat, voire d'une représentation commerciale et culturelle officieuse.

La déclaration du 28 janvier lève toute l'ambiguïté sur le concept des deux Chines. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères de la RPC rappelle fermement et clairement la position de Pékin : « Selon la pratique internationale, la reconnaissance d'un nouveau gouvernement d'un pays implique de cesser la reconnaissance du groupe dirigeant renversé par le peuple d'un tel pays. En conséquence,

⁸ Charles Zorgbibe, « Paris - Taipei - Pékin : Les secrets du triangle », *Politique internationale - La Revue* n° 104, été 2004.

les représentants de l'ancien groupe dirigeant ne peuvent plus être considérés comme les représentants du dit pays et être présents côte à côte avec les représentants du nouveau gouvernement dans un même pays ou dans une organisation internationale. [...] « Le gouvernement chinois estime nécessaire de réaffirmer que Formose fait partie du territoire chinois et que toute tentative de séparer Formose de la Chine ou de créer “deux Chines” est absolument inacceptable pour le gouvernement et le peuple chinois. »

Les commentateurs ne cachent pas leur déception : si Alain Peyrefitte souligne qu'il s'agit de la « position de toujours du gouvernement de Pékin », certains s'interrogent encore : le gouvernement de Paris n'escomptait-il pas in extremis une modification de cette « position de toujours » ? Pourtant le témoignage de Zhang Xichang, chargé à l'époque du service France au ministère chinois des Affaires étrangères, présent lors des négociations secrètes, et publié quelques années plus tard⁹, est particulièrement précis quant au déroulement des pourparlers et ne laisse entrevoir aucune concession de Pékin. « Le 22 octobre 1963, un invité mystérieux arriva à Beijing, Ce fut bien M. Edgar Faure, ministre de France. [...] Le Premier ministre Zhou Enlai prit personnellement l'affaire en main. Avec le maréchal Chen Yi, vice-Premier ministre et ministre des affaires étrangères, ils menèrent six rounds de négociations avec Edgar Faure respectivement à Beijing et à Shanghai. J'ai eu le très grand honneur de participer à ces entretiens confidentiels. Les négociations se centraient notamment sur la question de savoir si le gouvernement français était disposé à reconnaître le gouvernement de la République populaire de Chine comme unique gouvernement légal représentant tout le peuple chinois, et à assumer les obligations correspondantes. Autrement dit, la clé des négociations résidait dans l'attitude à prendre vis-à-vis de la question de Taiwan ». [...] « Le gouvernement chinois est ferme dans son opposition à la création de “deux Chines”. Il ne peut y avoir d'équivoque ou de malentendu là-dessus ; il n'est pas possible d'établir de relations diplomatiques au rang des ambassadeurs sans rompre avec Taiwan, sinon on ne peut que se contenter des échelons non officiels, tels qu'une représentation commerciale ». « La France souhaitait conserver un consul de rang inférieur à Taiwan, après la normalisation de nos relations, pour la défense de ses intérêts. Sur ce point, le Premier ministre Zhou opposa un refus catégorique.[...] Finalement, l'émissaire français fut d'accord pour que la France s'engage à retirer, après la reprise de nos relations, sa représentation et son

⁹ Témoignage publié dans le *Quotidien du peuple* du 18 janvier 2004.

personnel diplomatiques de Taiwan au moment où les autorités de l'île retireront les leurs. [...] La nouvelle formule consista à annoncer d'abord l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France pour conduire ensuite, sous l'effet du droit international, à une rupture entre la France et les autorités de Taiwan, à condition que les deux parties parviennent à un accord tacite aux termes duquel la France reconnaissait le gouvernement de la République populaire de Chine comme seul gouvernement légal représentant tout le peuple chinois et prenait les engagements correspondants. [...] Un document final fut alors mis au point. Ce document se divise en deux parties : la première concernant la procédure et les modalités de l'établissement de relations diplomatiques ; la seconde, l'accord tacite entre les deux gouvernements ; Edgar Faure le signa en précisant qu'il appartiendrait en dernière analyse au général De Gaulle de le rendre officiel. Du côté chinois, c'est Zhou Enlai qui signa. [...] »

150

Le 31 janvier, la conférence de presse que tient le général De Gaulle fait office d'une profession de foi officielle sur la démarche de l'Élysée, sans toutefois lever tous les points d'ombre : « Du fait que depuis quinze ans la Chine presque toute entière se trouve rassemblée sous un gouvernement qui lui applique sa loi et qu'elle se manifeste au dehors comme une puissance indépendante et souveraine, la France était disposée en principe et depuis des années à nouer des relations régulières avec Pékin [...]. Mais le poids de l'évidence et de la raison pesant chaque jour davantage, la République française a décidé de déplacer ses rapports avec la République populaire de Chine, sur un plan normal, autrement dit, diplomatique [...] En vérité, il est clair que la France doit pouvoir entendre directement la Chine et aussi s'en faire écouter. [...] En nouant avec ce pays, cet État, des relations officielles, comme maintes d'autres nations libres l'ont fait auparavant, et comme nous l'avons fait avec d'autres pays qui subissent des régimes analogues, la France ne fait que reconnaître le monde tel qu'il est. »

Le 1^{er} février, Taipei annonce la rupture de ses relations avec la France à compter du 10 février 1964. Le 23, selon la demande française sur la réciprocité, les deux chargés diplomatiques arrivent à Pékin et à Paris en même temps. Le 27 mai et le 2 juin 1964, les premiers ambassadeurs, Lucien Paye et le général Huang Zhen, prennent respectivement leurs fonctions.

Mais l'équivoque n'est pas levée sur les intentions de Gaulle. A-t-il voulu limiter la portée de l'initiative française envers Pékin ? Il répète à la conférence de presse que renouer diplomatiquement avec la RPC ne signifie pas approuver le régime en place et qu'il s'agit d'une reconnaissance d'État selon la doctrine que formulera

l'année suivante, le 15 octobre 1965, le secrétaire d'État Jean de Broglie devant l'Assemblée nationale. Une doctrine en porte-à-faux avec la position de l'Élysée à l'Onu : le Général refuse toute négociation sur l'entrée de la RPC aux Nations unies à la faveur de la normalisation. Devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Maurice Couve de Murville justifie cette position en rappelant que la Grande-Bretagne, qui avait reconnu la RPC dès 1950, avait voté contre son admission à l'ONU après le déclenchement de la guerre de Corée. Mais près de quinze ans plus tard, peut-il en être de même ? Le réalisme gaullien sur « le monde tel qu'il est » ne tient plus : à l'automne 1964, la France s'abstient sur la question du siège chinois, provoquant une forte déception des dirigeants de la RPC qui avaient misé sur l'appui d'un membre du Conseil de sécurité. Et il faudra attendre les signes précurseurs d'une normalisation sino-américaine au début des années 1970 pour que la majorité des capitales occidentales se tournent à leur tour vers Pékin : le 25 octobre 1971, une majorité simple se dégageait à l'assemblée générale de l'ONU en faveur du remplacement de la République de Chine par la République populaire de Chine.

151

Critique violente des États-Unis

En 1964, l'accord franco-chinois est diversement apprécié. Plusieurs types de réactions voient le jour. Celles qui vont dans le sens d'une approbation de l'initiative de De Gaulle (Cuba, Ethiopie, Afrique francophone...) et celles qui expriment de la neutralité ou de la prudence (Brésil, Portugal, Canada, Japon, Italie...). L'URSS, en conflit avec la RPC, considère néanmoins que cette décision va dans le sens de la paix. En Europe, il fut plutôt critiqué dans sa forme parce qu'elle fut prise sans consultation préalable, les Allemands voyant même dans le cavalier seul français un coup porté au Traité de l'Élysée.

Mais c'est des États-Unis dirigés par Johnson que viennent les critiques les plus violentes : l'acte fait l'effet d'une provocation qui « nuit aux intérêts du monde occidental » et trahit un fidèle allié de la guerre contre les Japonais et de la guerre froide, estime Washington. Pourtant, Richard Nixon, qui succède à Johnson à la Maison-Blanche consacrera dans ses mémoires un long développement à cet épisode. Il écrit : « De Gaulle joua donc un grand rôle sur notre changement d'attitude envers la Chine ». Le rapprochement sino-américain est officialisé en 1972 avec la visite de Nixon à Pékin.

Dans les années soixante, la colère étatsunienne est à mettre sur le compte des velléités d'indépendance de De Gaulle. En 1963, la France avait retiré sa flotte du commandement de l'Alliance

atlantique. Le 7 mars en 1966, elle quitte l'organisation militaire intégrée de l'OTAN et l'Élysée enclenche une politique de détente, d'entente et de coopération avec l'URSS ; le 30 juin 1966, le général est à Moscou, où, dans un discours radiotélévisé, il appelle Soviétiques et Français à se « donner la main “pour” faire en sorte que notre ancien continent, uni et non plus divisé, reprenne le rôle capital qui lui revient, pour l'équilibre, le progrès et la paix de l'univers ». Trois mois plus tard, le 1^{er} septembre, il prononce un discours retentissant dans le stade de Phnom Penh, prenant acte que la guerre au Vietnam « n'aura pas de solution militaire » et appelle les États-Unis à « renoncer, à leur tour, à une expédition lointaine dès lors qu'elle apparaît sans bénéfice et sans justification et [à] lui préférer un arrangement international organisant la paix et le développement d'une importante région du monde ».

« Un référent symbolique fort », outil diplomatique

152

La célébration du cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques a été l'occasion de mettre en avant une relation privilégiée entre la France et la Chine, nourrie par « l'audace » du « geste historique » de De Gaulle. Mais en 1966, le déclenchement de la révolution culturelle remise au point mort toute coopération bilatérale. De ce fait, De Gaulle ne se rendra jamais en Chine et c'est son successeur, Georges Pompidou, qui y effectue en 1973 une première visite officielle à l'issue de laquelle est publié un communiqué conjoint. Les deux parties sont convenues de renforcer leurs échanges sur les plans technologique, industriel et culturel. Mais Pompidou aura été précédé par Richard Nixon qui fait le voyage à Pékin en 1972. La coopération franco-chinoise n'a pu se développer réellement qu'après le lancement des réformes en Chine à la fin des années 1970, à une époque où la France avait déjà perdu l'avantage d'une certaine antériorité. Les deux capitales s'attachent pourtant, quand cela est nécessaire à leurs intérêts, à considérer l'épisode de 1964 comme « un référent symbolique fort »¹⁰. Ce qui a sans doute permis de surmonter les graves crises qu'elles ont traversées. Les relations très tendues après la répression du mouvement de 1989 se sont détériorées dramatiquement avec la vente des frégates et des Mirages à Taiwan en 1991 (sous la présidence de François Mitterrand) que Pékin a considérée comme une violation des accords de 1964. La crise a trouvé son épilogue dans une

¹⁰ Expression de Françoise Mengin, directrice de recherche à Sciences Po, Centre d'études et de recherches internationales.

démarche française qui semble « calquée » sur celle de 1964¹¹. La déclaration de la partie chinoise, encadrée dans le communiqué commun, est la réplique de la note chinoise du 28 janvier 1964 : « La partie chinoise a réaffirmé sa position de principe constante sur le problème de Taiwan ». L'élément nouveau a trait aux ventes d'armes à Taiwan, lesquelles portent atteinte, selon Pékin, « à la souveraineté, à la sécurité et à la réunification de la Chine ».

Paris et Pékin semblent donc avoir « renoué » leurs relations en 1994, (avec un gouvernement de cohabitation conduit par É. Balladur) comme ils les avaient « établies » en 1964. Le communiqué de 1994, en revanche, reconnaît l'exclusivité des compétences du régime de Pékin : son gouvernement est « l'unique gouvernement légal de la Chine » et Taiwan doit être considéré « comme partie intégrante du territoire chinois ». Sans ambiguïté.

¹¹ Charles Zorgbibe, *ibid.*

